

**LA SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE  
DES CLIENTÈLES  
DU RÉSEAU DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ**

**Denis Massé  
Professeur à l'Université de Montréal et  
consultant en administration scolaire**

**Étude réalisée pour le compte de la  
Fédération des établissements d'enseignement privés**

**Octobre 2005**



# Table des matières

Table des matières	i
Liste des tableaux	iii
Introduction	1
1. Méthodologie	3
1.1 L'échantillon	3
1.2 L'instrument utilisé	4
1.3 Le déroulement de l'étude	5
1.4 Le traitement des données	6
2. Présentation et analyse des résultats	7
2.1 Le revenu de la ou des personnes qui assument les coûts de fréquentation	7
2.2 La scolarité des parents	10
2.3 Le secteur d'enseignement fréquenté	11
2.4 Réactions des parents face à une hausse possible du coût des études	11
2.5 Les motifs justifiant le maintien au réseau privé	13
Conclusion	17
Annexe 1	19
Tableau de l'échantillon des groupes par région	
Annexe 2	21
Questionnaire	
Annexe 3	27
Note du directeur des relations publiques aux directions générales	
Annexe 4	29
Lettre du président de la Fédération aux parents	



## Liste des tableaux

Tableau 1 Représentativité régionale de l'échantillon	3
Tableau 2 Distribution du revenu familial	7
Tableau 3 Distribution du revenu familial par région	8
Tableau 4 Distribution regroupée du revenu familial par région	9
Tableau 5 Évolution du niveau de scolarité des parents entre 1996 et 2005	10
Tableau 6 Évolution du réseau d'enseignement fréquenté par les parents entre 1996 et 2005	11
Tableau 7 Réactions face à certaines augmentations de coûts	11
Tableau 8 Réactions à une augmentation de 3 000 \$ selon les niveaux de revenu	12
Tableau 9 Importance des motifs de choix exprimés par les parents	14
Annexe 1 Tableau de l'échantillon des groupes par région	19



## INTRODUCTION

Régulièrement, notamment quand il est question de restrictions budgétaires, la question du financement public de l'école privée revient à l'avant-scène de l'actualité. Encore récemment, en mars dernier, le *Regroupement pour la défense et la promotion de l'école publique* réclamait l'abolition progressive du financement de l'école privée. Dans sa déclaration, le Regroupement affirme qu'en l'absence de tout financement public la part de marché du réseau privé primaire et secondaire se maintiendra à 5 p. cent.

La *Fédération des établissements d'enseignement privés* a décidé de vérifier cette affirmation du Regroupement. Pour ce faire, la Fédération a commandé une mise à jour de la *Recherche sur la situation socio-économique des clientèles du réseau de l'enseignement privé* réalisée en 1996 (Recherche Massé et Chagnon, 1996) à l'occasion des États généraux sur l'éducation. L'étude de 1996 avait révélé, entre autres résultats, que, pour 66 p. cent des parents, toute augmentation des coûts de plus de 300 \$ compromettrait la fréquentation du réseau privé par leur enfant.

Dans les pages qui suivent, nous décrivons brièvement la composition de l'échantillon et son niveau de représentativité par région. Par la suite, nous présentons un portrait de situation de la structure familiale, des revenus et de la scolarité des parents, du réseau d'enseignement qu'ils ont fréquenté. Nous cherchons ensuite à connaître les intentions des parents, quant au maintien de leur enfant au réseau privé, face à quelques scénarios d'augmentation de coûts. Nous terminons le rapport en identifiant les principaux motifs des parents qui maintiendraient leur enfant dans le réseau privé malgré une augmentation importante des coûts.



## 1. MÉTHODOLOGIE

Dans cette première section, nous présentons l'échantillon choisi, la provenance et la représentativité des répondants, l'instrument retenu, le déroulement de la recherche et les types de traitement et d'analyse utilisés.

### 1.1 L'échantillon

A partir de la liste des 167 établissements membres de la Fédération, nous avons retenu les 146 d'entre eux qui sont agréés aux fins de subventions et qui dispensent de l'enseignement primaire et secondaire aux élèves réguliers; en 2004-2005, ces établissements sont fréquentés par environ 92 000 élèves. Afin d'obtenir des données fiables et représentatives, nous avons fixé à 12 p. cent de la population la taille de l'échantillon, soit plus ou moins 11 000 parents. De plus, nous avons pris soin de respecter le poids démographique de chacune des régions à la Fédération et de choisir au moins un groupe-classe par établissement. C'est ainsi que 385 groupes-classes ont été sélectionnés de la 1<sup>re</sup> année du primaire à la 4<sup>e</sup> année du secondaire, à raison d'un groupe-classe par établissement de moins de 400 élèves; un autre groupe s'ajoutait pour chaque tranche d'environ 200 élèves supplémentaires. Le lecteur trouvera à l'annexe 1 l'échantillon stratifié par groupe-classe, établissement et région.

Un total de 8 529 questionnaires nous ont été retournés dûment remplis, soit tout près de 78 p. cent de l'échantillon, ce qui représente plus de 9 p. cent de la population soumise à l'enquête. Avec un tel taux de participation, on ne peut mettre en doute la qualité et la fiabilité des résultats puisque, règle générale, pour ce type d'enquête, on considère statistiquement valable un taux de participation de 5 p. cent de la population.

Le tableau qui suit présente un aperçu des données relatives à la représentativité de l'échantillon et à celle des répondants. On remarquera que, sauf pour les régions de Montréal et

des Laurentides, la représentation régionale des répondants correspond plutôt bien à celle des clientèles régionales de la Fédération.

**Tableau 1 Représentativité régionale de l'échantillon**

Régions	% clientèle de la FEEP	% groupes choisis	% réponses obtenues
<b>Bas-St-Laurent</b>	1 %	1 %	1 %
<b>Côte-Nord</b>	0,04 %	0,05 %	0,25 %
<b>Saguenay-Lac-St-Jean</b>	2 %	2 %	2 %
<b>Québec</b>	11 %	11 %	9 %
<b>Chaudières-Appalaches</b>	3 %	3 %	4 %
<b>Mauricie</b>	4 %	4 %	4 %
<b>Centre-du-Québec</b>	3 %	3 %	4 %
<b>Estrie</b>	5 %	5 %	8 %
<b>Montérégie</b>	20 %	20 %	20 %
<b>Montréal</b>	34 %	34 %	27 %
<b>Lanaudière</b>	6 %	6 %	5 %
<b>Laurentides</b>	5 %	5 %	10 %
<b>Laval</b>	3 %	3 %	3 %
<b>Outaouais</b>	2 %	2 %	3 %

## 1.2 L'instrument utilisé

Le questionnaire envoyé aux parents apparaît à l'annexe 2; il fut élaboré en collaboration avec la Fédération.

Dans un premier temps, ce questionnaire cherche à obtenir des données sur la région habitée, le revenu familial approximatif de la ou des personnes qui assument le coût des études, la structure familiale, les études complétées par les parents, le réseau scolaire qu'ils ont fréquenté et, finalement, le degré scolaire de leur enfant durant l'année 2004-2005.

Dans un deuxième temps, nous avons cherché à connaître les réactions des parents, quant au maintien de leur enfant au privé, face à certains scénarios de hausse des coûts. Par la suite, on demandait aux parents s'ils recevaient de l'aide financière de la part de l'établissement de leur enfant. Finalement, nous avons interrogé les parents sur les motifs qui pourraient les amener à maintenir leur enfant dans le réseau privé malgré une augmentation importante des coûts.

### **1.3 Le déroulement de l'étude**

Les questionnaires furent acheminés aux directions générales des établissements par la *Fédération des établissements d'enseignement privés*, accompagnés d'une note du directeur des communications et des relations publiques (voir annexe 3). Cette note invitait les directions générales à participer à cette mise à jour et leur précisait les groupes-classes sélectionnés. Chaque établissement avait ensuite la responsabilité d'acheminer les questionnaires aux parents. Pour assurer le plus possible l'anonymat dans le traitement des données, on demandait aux parents de retourner le questionnaire dans une enveloppe cachetée. L'établissement fournissait d'ailleurs une enveloppe à cette fin. Une lettre signée du président de la Fédération (voir annexe 4) accompagnait cette communication aux parents. Quelques parents ont retourné leur questionnaire directement au chercheur.

Bien que ni le questionnaire ni les lettres d'accompagnement ne firent une quelconque allusion à la requête du *Regroupement pour la défense et la promotion de l'école publique* d'abolir les subventions aux écoles privées, quelques commentaires des répondants nous portent à croire que certains d'entre eux ont pu être influencés par cette démarche fortement médiatisée dans leurs choix de réponses.

La collecte des données s'est déroulée en mai 2005 avec un rappel au début de juin.

#### **1.4 Le traitement des données**

Les données furent saisies et traitées par ordinateur à l'aide des logiciels Access et Excel. Des calculs statistiques conventionnels (fréquences, pourcentages, croisements de variables, etc.) furent effectués pour en faire l'analyse. Compte tenu du grand nombre de données traitées, ce rapport ne tient compte que de celles qui nous sont apparues comme les plus significatives et éclairantes pour les fins de l'étude.

## 2. PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS

Dans cette deuxième section, nous présentons les résultats en commençant par des données descriptives sur la situation financière, la structure familiale et la scolarité des parents. Par la suite, nous nous attardons à une analyse plus détaillée concernant les réactions des parents face à différents scénarios de hausse des coûts de fréquentation d'un établissement privé, en vérifiant les liens possibles avec la région habitée, leur situation financière, leur niveau de scolarité et le degré scolaire de leur enfant. Nous terminons par la présentation des principaux motifs qui amèneraient des parents à maintenir leur enfant dans le réseau privé, ou à lui permettre d'y compléter ses études, malgré une augmentation importante des coûts.

### 2.1 Le revenu de la ou des personnes qui assument les coûts de fréquentation

La recherche de 1996 nous révélait que 39 p. cent des familles dont les enfants fréquentaient le réseau privé gagnaient moins de 50 000 \$. Or, en tenant compte du taux d'inflation des prix à la consommation et en corrigeant le tout en dollars constants, (82.2 cents en 1990 équivalent à 1 \$ en 2000) la proportion de ces familles a diminué et se situe maintenant aux alentours de 28 p. cent<sup>1</sup>, puisque 60 000 \$ en 2005 correspondent à environ 50 000 \$ en dollars de 1990 (Statistiques Canada, 2003, p.8). On constate en outre que les familles qui gagnent plus de 110 000 \$ aujourd'hui atteignent une proportion de 32 p. cent comparativement à 27 p. cent qui gagnaient l'équivalent de 100 000 \$ et plus en 1996.

Le prochain tableau présente la distribution des revenus pour l'ensemble des répondants.

---

<sup>1</sup> Ce pourcentage provient de la somme des distributions 50 000 \$ et moins du tableau 2 et de 50 % de la distribution 50 000 \$ à 70 000 \$.

**Tableau 2 Distribution du revenu familial**

110 000 \$ et plus	32,27 %
90 000 \$ - 110 000 \$	14,19 %
70 000 \$ - 90 000 \$	14,19 %
50 000 \$ – 70 000 \$	17,25 %
30 000 \$ - 50 000 \$	13,94 %
Moins de 30 000 \$	6,34 %
Pas de réponse	1,83 %

En poursuivant l'analyse des revenus au niveau des régions, on observe que les familles gagnant plus de 90 000 \$ occupent une place beaucoup plus importante dans les régions de Laval, Lanaudière, Laurentides, la Montérégie, l'Outaouais, Montréal et Québec, soit 52 p. cent en moyenne, en comparaison avec celles des régions du Bas-St-Laurent, Chaudières-Appalaches, Centre-du-Québec, la Côte-Nord, la Mauricie, Saguenay-Lac-St-Jean et l'Estrie, soit 31 p. cent en moyenne.

Par ailleurs, les familles gagnant moins de 70 000 \$ sont moins présentes dans le premier groupe (48 p. cent en moyenne) que dans le second (56 p. cent en moyenne). Comme ce dernier groupe constitue déjà moins du cinquième de la clientèle de la FEPP, il est logique de prévoir qu'une hausse importante des coûts de fréquentation du réseau privé ne pourrait que diminuer leur importance relative au sein du réseau privé et, par voie de conséquence, accroître la discrimination négative vis-à-vis les familles à bas revenus qui désirent inscrire leurs enfants dans le réseau privé.

Les deux tableaux qui suivent présentent les revenus familiaux par région.

**Tableau 3 Distribution du revenu familial par région**

Régions	110 000 \$ et plus	90 000 \$ à 110 000 \$	70 000 \$ à 90 000 \$	50 000 \$ à 70 000 \$	30 000 \$ à 50 000 \$	30 000 \$ et moins
<b>Bas-St-Laurent</b>	7 %	9 %	11 %	34 %	24 %	15 %
<b>Côte-Nord</b>	24 %	14 %	29 %	14 %	9 %	9 %
<b>Saguenay-Lac-St-Jean</b>	24 %	15 %	12 %	23 %	15 %	9 %

Régions	110 000 \$ et plus	90 000 \$ à 110 000 \$	70 000 \$ à 90 000 \$	50 000 \$ à 70 000 \$	30 000 \$ à 50 000 \$	30 000 \$ et moins
Québec	39 %	15 %	14 %	16 %	10 %	4 %
Chaudières- Appalaches	19 %	14 %	18 %	24 %	16 %	9 %
Mauricie	23 %	16 %	15 %	23 %	16 %	4 %
Centre-du-Québec	13 %	19 %	13 %	22 %	26 %	15 %
Estrie	18 %	13 %	17 %	21 %	19 %	10 %
Montérégie	35 %	17 %	14 %	17 %	11 %	5 %
Montréal	35 %	11 %	13 %	15 %	16 %	8 %
Lanaudière	33 %	17 %	13 %	17 %	12 %	5 %
Laurentides	46 %	15 %	15 %	14 %	7 %	2 %
Laval	28 %	18 %	17 %	16 %	14 %	4 %
Outaouais	41 %	13 %	16 %	17 %	9 %	2 %
<b>Totaux</b>	<b>27 %</b>	<b>14 %</b>	<b>20 %</b>	<b>20 %</b>	<b>14 %</b>	<b>6 %</b>

**Tableau 4 Distribution regroupée du revenu familial par région**

Régions	90 000 \$ et plus	70 000 \$ à 90 000 \$	70 000 \$ et moins
Bas-St-Laurent	16 %	11 %	73 %
Côte-Nord	24 %	14 %	62 %
Saguenay-Lac-St-Jean	39 %	12 %	49 %
Québec	54 %	14 %	32 %
Chaudières-Appalaches	28 %	18 %	54 %
Mauricie	39 %	15 %	46 %
Centre-du-Québec	24 %	13 %	63 %
Estrie	31 %	17 %	52 %
Montérégie	52 %	14 %	34 %
Montréal	46 %	13 %	41 %
Lanaudière	50 %	13 %	37 %
Laurentides	60 %	15 %	25 %
Laval	46 %	17 %	37 %
Outaouais	54 %	16 %	30 %
<b>Totaux</b>	<b>40 %</b>	<b>14 %</b>	<b>46 %</b>

L'étude nous révèle que 25 p. cent des familles gagnant moins de 30 000 \$ reçoivent une aide financière de l'établissement fréquenté par leur enfant, ce qui est aussi le cas de 12 p. cent de celles gagnant entre 30 000 \$ et 50 000 \$. Sachant que 12 p. cent des familles du privé sont monoparentales (selon Statistiques Canada, elles sont 17 p. cent dans l'ensemble de la population québécoise) et que le revenu moyen de ces familles québécoises se situe aux environs de 32 000 \$, cette aide est sans nul doute essentielle au maintien de ces jeunes dans le réseau privé. Comme nous le laissons entendre plus haut, il n'y a pas grand risque à inférer que toute augmentation des coûts de fréquentation devient un facteur de désertion majeur pour cette catégorie de parents.

## 2.2 La scolarité des parents

Des changements importants se sont produits durant la dernière décennie par rapport au niveau de scolarité des parents ce qui peut en partie expliquer la hausse observée du pourcentage de familles ayant un revenu élevé. En 1996, 60 p. cent des mères et 61 p. cent des pères avaient une scolarité de niveaux collégiale et universitaire comparativement à 75 p. cent et 70 p. cent en 2005. En 1990, cette proportion était de 52 p. cent. La provenance géographique des répondants n'influence pas vraiment ces résultats.

**Tableau 5 Évolution du niveau de scolarité des parents entre 1996 et 2005**

Niveau de scolarité	Mère		Père	
	1996	2005	1996	2005
Primaire	3 %	0.6 %	4 %	4 %
Secondaire	36 %	23 %	32 %	24 %
Collégial	28 %	30 %	21 %	22 %
Universitaire	32 %	45 %	40 %	48 %

### 2.3 Le secteur d'enseignement fréquenté

Nous notons une légère augmentation du pourcentage de parents ayant fréquenté le réseau privé et dont les enfants sont maintenant dans ce même réseau. La proportion de parents ayant fréquenté ce réseau est passée de 16 p. cent à 21 p. cent pour les mères et de 18 p. cent à 21 p. cent pour les pères depuis 1996. Fait intéressant, en 1991 ils étaient deux fois plus nombreux (47 p. cent) à avoir fait leurs études secondaires dans le réseau privé. Voici un tableau de distribution relatif aux réseaux d'enseignement fréquentés par les parents:

**Tableau 6 Évolution du réseau d'enseignement fréquenté par les parents entre 1996 et 2005**

Réseau d'enseignement	Mère		Père	
	1996	2005	1996	2005
<b>Privé</b>	16 %	21 %	18 %	21 %
<b>Public</b>	69 %	65 %	65 %	64 %
<b>Public et privé</b>	13 %	14 %	12 %	12 %

### 2.4 Réactions des parents face à une hausse possible du coût des études

Les questions 8 et 9 cherchaient à connaître les réactions des parents confrontés à des hausses de coûts.

À la question 8, nous demandons aux parents quel niveau d'augmentation pourrait les amener à retirer leurs enfants du réseau privé. Les parents avaient à choisir entre différentes tranches d'augmentation de 1 000 \$ chacune, de 1 000 \$ et moins à 6 000 \$ et plus. Une erreur s'est malheureusement produite au montage final du questionnaire de sorte que la tranche « 1 000 \$ à 1 999 \$ » a été omise. En conséquence, nous avons regroupé les réponses en trois (3) sous-groupes tel qu'illustré dans le tableau qui suit.

**Tableau 7 Réactions face à certaines augmentations de coûts**

<b>Augmentation</b>	<b>Retrait de l'enfant du réseau privé</b>
1 000 \$ et moins	47 %
3 000 \$ et moins	75 %
5 000 \$ et moins	89 %

L'examen de ce tableau nous porte à croire que si le gouvernement décidait de donner suite à la requête du *Regroupement pour la défense et la promotion de l'école publique*, soit l'élimination de tout financement public à l'école privée, cela se traduirait par une véritable hécatombe. La part de marché du réseau privé, qui se situe actuellement à plus ou moins 10 p. cent, atteindrait au mieux 2 p. cent<sup>2</sup>.

À la question 9, nous désirions vérifier si les réactions des parents variaient beaucoup selon les revenus familiaux. Pour ce faire, en accord avec la Fédération, nous avons fixé à 3 000 \$ la hausse des coûts, soit la valeur centrale de la distribution. Le tableau qui suit présente les réactions des parents selon les niveaux de revenus familiaux.

**Tableau 8 Réactions à une augmentation de 3 000 \$ selon les niveaux de revenus**

<b>Niveau des revenus</b>	<b>Termine ses études au privé</b>	<b>Ne termine pas ses études au privé</b>
<b>Moins de 30 000 \$</b>	18 %	82 %
<b>30 000 \$ à 50 000 \$</b>	16 %	84 %
<b>50 000 \$ à 70 000 \$</b>	18 %	82 %
<b>70 000 \$ à 90 000 \$</b>	21 %	79 %
<b>90 000 \$ à 110 000 \$</b>	22 %	78 %
<b>110 000 \$ et plus</b>	38 %	62 %
<b>Total</b>	<b>24 %</b>	<b>73 %</b>

On constate que, confronté à une hausse de 3 000 \$, près des trois quarts de l'ensemble des parents ne permettraient pas à leurs enfants de compléter leur parcours scolaire dans le

<sup>2</sup> Selon les prévisions de la Fédération, en l'absence de tout financement public, les établissements qui subsisteraient seraient dans l'obligation d'exiger au moins 5 000 \$ de plus de la part des parents afin de compenser, entre autres, l'impact de la diminution de clientèle sur les coûts fixes.

réseau privé. C'est aussi la décision que prendraient près de 80 p. cent des familles gagnant moins de 110 000 \$ de même que 62 p. cent de celles dont les revenus sont supérieurs à 110 000 \$. Rappelons qu'une réaction aussi catégorique des parents avait été observée dans l'étude de 1996 où 66 p. cent d'entre eux avaient répondu qu'une augmentation de 300 \$ compromettrait leur adhésion au réseau privé.

Compte tenu que la très grande majorité des répondants n'entendent pas se plier à une augmentation de 3 000 \$, la région, la structure familiale et le niveau de scolarité n'ont pas d'influence sur la décision que prendraient les parents. Pour ce qui est du degré scolaire de l'enfant, la possibilité de compléter les études dans le réseau privé fluctue légèrement passant de 22 p. cent en 1<sup>re</sup> secondaire à 30 p. cent en 4<sup>e</sup> secondaire. Cette variation n'apparaît pas présente au primaire, les taux se maintenant entre 28 p. cent en 1<sup>re</sup> année et 27 p. cent en 6<sup>e</sup> année.

## **2.5 Les motifs justifiant le maintien au réseau privé**

La dernière question invitait les parents qui maintiendraient leurs enfants au privé, malgré une augmentation des coûts de 3 000 \$, à identifier les principaux motifs qui militaient en faveur de leur décision. Compte tenu des réactions des parents qui apparaissent dans le tableau précédent, nous nous serions attendus à ce que seulement 25 p. cent des parents répondent à cette question. Or, plus de 80 p. cent se sont prévalus de cette opportunité pour exprimer les motifs pour lesquels ils tiennent au réseau privé.

Le questionnaire proposait aux répondants huit motifs de choix :

- la qualité de l'encadrement pédagogique;
- la qualité de l'encadrement disciplinaire;
- les valeurs morales et spirituelles mises de l'avant;
- la qualité et la variété des activités parascolaires;
- les amis que l'enfant s'est fait;
- la qualité des élèves qui fréquentent l'établissement;

- l'assurance que l'enfant accède plus facilement aux études supérieures;
- le service de résidence.

Les parents qui le désiraient pouvaient ajouter d'autres motifs.

Trois motifs avaient été identifiés comme majeurs par les parents dans notre étude de 1990. Il s'agissait de la qualité de l'encadrement disciplinaire (74 p. cent), de la qualité de l'encadrement pédagogique (74 p. cent), de la qualité et de la variété des activités parascolaires (60 p. cent). L'étude de 1996 confirmait l'importance des deux premiers (73 p. cent et 79 p. cent), les activités parascolaires n'ayant été retenues que par 36 p. cent des répondants. D'un autre côté, les valeurs religieuses, qui avaient été retenues comme motif par 33 p. cent des parents en 1990, ne l'étaient plus que par 23 p. cent en 1996.

Or, les résultats de la présente étude confirment avec plus d'emphase l'importance primordiale accordée par les parents du réseau privé à la « qualité des encadrements pédagogique et disciplinaire ». Cette fois-ci, ils ont été retenus par 89 p. cent et 78 p. cent des répondants. Suivent dans l'ordre, quatre motifs auxquels adhèrent au moins le tiers des répondants. Il s'agit des « valeurs morales et spirituelles » (43 p. cent), de « l'assurance que l'enfant accède plus facilement aux études supérieures » (41 p. cent), de la « qualité et de la variété des activités parascolaires » (35 p. cent), de la « qualité des élèves qui fréquentent l'établissement » (32 p. cent). « Les amis que l'enfant s'est fait » est un motif retenu par plus d'un parent sur quatre (28 p. cent). Notons enfin que 8 p. cent des parents se sont servis de l'option autres motifs; ils l'ont fait surtout pour exprimer leur manque de confiance à l'endroit du réseau public.

**Tableau 9 Importance des motifs de choix exprimés par les parents**

<b>Motifs</b>	<b>2005</b>	<b>1996**</b>	<b>1990*</b>
<b>Encadrement pédagogique*</b>	89 %	79 %	74 %
<b>Encadrement disciplinaire*</b>	78 %	73 %	74 %
<b>Valeurs morales et spirituelles</b>	43 %	23 %	33 %

Motifs	2005	1996**	1990*
<b>Accession aux études supérieures</b>	41 %	n/d	41 %
<b>Activités parascolaires</b>	35 %	36 %	60 %
<b>Qualité des élèves</b>	32 %	n/d	41 %
<b>Les amis</b>	28 %	n/d	9 %
<b>Pensionnat</b>	3 %	4 %	5 %

\* Lors de l'étude de 1990, ces deux motifs étaient mesurés par plusieurs aspects relatifs à ces deux types d'encadrement.

\*\* Le questionnaire de 1996 offrait le choix de cinq motifs et celui de 1991 de trente-six.

L'analyse plus poussée des motifs de choix ne révèle pas d'informations concluantes si ce n'est des tendances déjà connues. Ainsi, personne ne sera surpris d'apprendre que les parents n'ayant que leurs études primaires sont davantage préoccupés par l'accès de leur enfant à des études supérieures en comparaison avec ceux qui ont fait des études plus avancées, ou encore que ceux qui ont fréquenté le réseau privé retiennent davantage des motifs comme l'encadrement pédagogique, l'encadrement disciplinaire et les valeurs morales et spirituelles comme primordiales. Enfin, en ce qui a trait au fait d'habiter une région ou une autre, il nous semble risqué de tirer des conclusions, puisque huit régions ont un nombre de répondants inférieur à 300 à la question portant sur les motifs. Notons cependant que dans les régions dont le nombre de répondants est supérieur à 600, une seule donnée mérite d'être mise en relief. En effet, les parents de la région de Montréal se démarquent nettement de ceux de la Montérégie, de l'Estrie, des Laurentides et de Québec, car ils ont retenu « l'accèsion aux études supérieures » et « les valeurs morales et spirituelles » dans une proportion de 14 p. cent comparativement à 8 p. cent pour les autres régions.



## CONCLUSION

Nous affirmons sans réserve que les données recueillies dans le cadre de cette étude confirment toutes celles des études antérieures et les dépassent en importance. Si celles-ci avaient déjà confirmé que le réseau privé était fréquenté par une clientèle provenant de familles plus à l'aise financièrement et plus scolarisée que la moyenne des familles québécoises, la présente étude nous permet d'affirmer que cette situation s'est accentuée durant la dernière décennie.

Les familles gagnant plus de 90 000 \$ constituent maintenant 46 p. cent de la clientèle des établissements privés et le niveau de scolarité (collégial et universitaire) des parents est passé de 60 p. cent à 72 p. cent. Ces taux augmenteraient sans doute à la suite d'une hausse significative des droits de scolarité; les régions éloignées des grands centres urbains seraient aussi les plus touchées. Soulignons encore une fois que les principaux motifs de choix des parents demeurent toujours les mêmes, à savoir les encadrements pédagogique et disciplinaire.

Il importe enfin de souligner la réaction quasi unanime des parents, près de 90 p. cent d'entre eux, advenant l'élimination du financement public de l'école privée. En effet, si l'on s'en tient à une analyse brute des résultats de l'étude, c'est à une désertion presque complète du réseau privé à laquelle nous assisterions, même chez les familles à plus hauts revenus comme le révèle le tableau 8.

Devant une réaction si massive, d'aucuns pourront prétendre que des parents ont profité de l'opportunité que leur offrait cette étude pour servir un avertissement sévère au gouvernement afin qu'il ne donne pas suite à la requête du *Regroupement pour la défense et la promotion de l'école publique*. Bien qu'il soit difficile de mesurer les effets de cette requête, on ne peut nier que certains parents aient pu agir ainsi.

Notons finalement que les nombreux commentaires qui accompagnent les questionnaires laissent peu de doute sur les sentiments ressentis par beaucoup de parents. On y

lit pessimisme, découragement, impuissance et désarroi face aux scénarios de hausse qui les conduiraient à retirer leurs enfants du réseau privé.

De plus, bon nombre de parents ont peut-être profité de l'occasion pour affirmer à nouveau leur droit de choisir le type d'éducation qui convient le mieux à leurs enfants. Interrogés spécifiquement sur cette liberté de choix lors des enquêtes antérieures, ils avaient été 93 p. cent à affirmer y tenir en 1991 et 88 p. cent en 1996.

Quoi qu'il en soit, cette étude invite à tout le moins les décideurs à bien mesurer la portée de tout changement au taux de financement public actuel du réseau privé.

Nous remercions la Fédération de nous avoir permis de mettre à jour nos enquêtes antérieures sur ce même sujet et nous espérons que ces résultats seront utiles au débat.

Denis Massé  
Octobre 2005

### Documents de références

Le Groupe Léger et Léger (1996). *Les perceptions des secteurs privé et public*. Montréal, 23 pages.

Denis Massé (1991). *Recherche sur les motifs des parents dans le choix d'une école pour leurs enfants*. Sherbrooke, 97 pages.

Denis Massé, Céline Chagnon (1996). *Recherche sur la situation socio-économique des clientèles du réseau d'enseignement privé*. Sherbrooke, 39 pages.

Statistiques Canada (2003). *Revenu des familles canadiennes*. Ottawa ([www.stacan.ca](http://www.stacan.ca)).

## Annexe 1

**Tableau de l'échantillon des groupes par région**

<b>Région</b>	<b>1<sup>ère</sup></b>	<b>2<sup>ème</sup></b>	<b>3<sup>ème</sup></b>	<b>4<sup>ème</sup></b>	<b>5<sup>ème</sup></b>	<b>6<sup>ème</sup></b>	<b>1<sup>re</sup> sec.</b>	<b>2<sup>e</sup> sec.</b>	<b>3<sup>e</sup> sec.</b>	<b>4<sup>e</sup> sec.</b>	<b>Total</b>
<b>Bas-St-Laurent</b>	-	-	-	-	-	-	1	1	1	1	<b>4</b>
<b>Côte-Nord</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	<b>2</b>
<b>Saguenay-Lac-St-Jean</b>	-	-	-	-	-	1	1	1	1	1	<b>5</b>
<b>Québec</b>	2	2	2	2	2	2	8	8	8	7	<b>43</b>
<b>Chaudières-Appalaches</b>	-	-	-	-	-	-	3	3	3	3	<b>12</b>
<b>Mauricie</b>	0	1	1	1	1	-	4	3	3	3	<b>17</b>
<b>Centre-du-Québec</b>	1	1	1	-	-	-	3	3	2	2	<b>13</b>
<b>Estrie</b>	-	-	-	-	1	1	5	5	4	4	<b>20</b>
<b>Montérégie</b>	1	1	1	2	2	2	16	16	17	17	<b>75</b>
<b>Montréal</b>	6	6	7	7	7	7	23	23	24	24	<b>134</b>
<b>Lanaudière</b>	1	1	1	1	1	1	4	4	5	5	<b>24</b>
<b>Laurentides</b>	1	1	1	1	1	1	4	3	3	4	<b>20</b>
<b>Laval</b>	-	-	-	-	-	-	2	3	2	2	<b>9</b>
<b>Outaouais</b>	-	-	-	-	-	-	1	2	2	2	<b>7</b>
<b>Totaux</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>75</b>	<b>75</b>	<b>76</b>	<b>76</b>	<b>385</b>



## **Annexe 2**

# **RECHERCHE SUR LA SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES CLIENTÈLES DES ÉTABLISSEMENTS MEMBRES DE LA FÉDÉRATION DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVÉS**

### *QUESTIONNAIRE*

*à remplir par les personnes ( parents ou autres )  
qui assument les frais des études*

*Avril 2005*

*Denis Massé, professeur*  
**Université de Montréal**



**S.V.P. Cochez aux endroits appropriés**

**1. Dans quelle région se trouve l'établissement fréquenté par votre (vos) enfant (s)?**

- |                                |         |                      |         |
|--------------------------------|---------|----------------------|---------|
| a) <i>Bas-St-Laurent</i>       | : _____ | b) <i>Côte-Nord</i>  | : _____ |
| c) <i>Saguenay-Lac-St-Jean</i> | : _____ | d) <i>Québec</i>     | : _____ |
| e) <i>Chaudière-Appalaches</i> | : _____ | f) <i>Mauricie</i>   | : _____ |
| g) <i>Centre-du-Québec</i>     | : _____ | h) <i>Estrie</i>     | : _____ |
| i) <i>Montérégie</i>           | : _____ | j) <i>Montréal</i>   | : _____ |
| k) <i>Laval</i>                | : _____ | l) <i>Lanaudière</i> | : _____ |
| m) <i>Laurentides</i>          | : _____ | n) <i>Outaouais</i>  | : _____ |

**2. Quel est le revenu approximatif de la ou des personnes qui assument les frais des études de (des) l'enfant(s)?**

- |                                  |         |
|----------------------------------|---------|
| a) <i>moins de 30 000 \$</i>     | : _____ |
| b) <i>30 000 \$ à 49 999 \$</i>  | : _____ |
| c) <i>50 000 \$ à 69 999 \$</i>  | : _____ |
| d) <i>70 000 \$ à 89 999 \$</i>  | : _____ |
| e) <i>90 000 \$ à 109 999 \$</i> | : _____ |
| f) <i>110 000 \$ et plus</i>     | : _____ |

**3. Combien de personnes contribuent à gagner ce revenu?**

- |                                  |         |
|----------------------------------|---------|
| a) <i>une personne</i>           | : _____ |
| b) <i>deux personnes</i>         | : _____ |
| c) <i>plus de deux personnes</i> | : _____ |

**4. Quelle est la structure familiale?**

- |  |       |
|--|-------|
| a) <i>monoparentale:</i>                       | _____ |
| b) <i>biparentale ou famille reconstituée:</i> | _____ |
| c) <i>deux adultes :</i>                       | _____ |

**5. Quelles études ont complété le ou les parents?**

- |                     |                            |                             |
|---------------------|----------------------------|-----------------------------|
| a) <i>la mère :</i> | <i>primaires</i> _____ ;   | <i>secondaires</i> _____ ;  |
|                     | <i>collégiales</i> _____ ; | <i>universitaires</i> _____ |
| b) <i>le père :</i> | <i>primaires</i> _____ ;   | <i>secondaires</i> _____ ;  |
|                     | <i>collégiales</i> _____ ; | <i>universitaires</i> _____ |

**6. Quel réseau d'enseignement ont fréquenté les parents au niveau secondaire?**

a) la mère : public \_\_\_\_\_ privé \_\_\_\_\_ public et privé \_\_\_\_\_

b) le père : public \_\_\_\_\_ privé \_\_\_\_\_ public et privé \_\_\_\_\_

**7. Quel est le degré scolaire du ou des enfants en 2004-2005 ?**

	<i>Primaire</i>	<i>Secondaire</i>
<i>1<sup>er</sup> cycle</i>	<i>1<sup>re</sup> année</i> : _____	<i>1<sup>re</sup> secondaire</i> : _____
	<i>2<sup>e</sup> année</i> : _____	<i>2<sup>e</sup> secondaire</i> : _____
<i>2<sup>e</sup> cycle</i>	<i>3<sup>e</sup> année</i> : _____	<i>3<sup>e</sup> secondaire</i> : _____
	<i>4<sup>e</sup> année</i> : _____	<i>4<sup>e</sup> secondaire</i> : _____
<i>3<sup>e</sup> cycle</i>	<i>5<sup>e</sup> année</i> : _____	<i>5<sup>e</sup> secondaire</i> : _____
	<i>6<sup>e</sup> année</i> : _____	

**8. Si le coût des études devait être révisé à la hausse par l'établissement, quel niveau d'augmentation pourrait vous amener à retirer votre enfant (ou vos enfants) de cet établissement ?**

a) 1 000 \$ et moins : \_\_\_\_\_ b) 2 000 \$ à 2 999 \$ : \_\_\_\_\_  
c) 3 000 \$ à 3 999 \$ : \_\_\_\_\_ d) 4 000 \$ à 4 999 \$ : \_\_\_\_\_  
e) 5 000 \$ à 5 999 \$ : \_\_\_\_\_ f) aucune : \_\_\_\_\_

**9. Dans l'hypothèse d'une augmentation de 3000 \$ des coûts des études, entendez-vous permettre à votre enfant (ou vos enfants) de terminer ses (leurs) études primaires ou secondaires dans un établissement d'enseignement privé?**

*Oui* : \_\_\_\_\_ *Non* : \_\_\_\_\_

**10. Recevez-vous de l'aide financière de l'établissement fréquenté par votre enfant (ou vos enfants)?**

*Oui* : \_\_\_\_\_ *Non* : \_\_\_\_\_

**11. Si malgré une telle augmentation (3000 \$) vous êtes décidé à maintenir votre enfant (ou vos enfants) dans le réseau privé, quels sont parmi les motifs suivants celui ou ceux qui militent en faveur de cette décision?**

a) *La qualité de l'encadrement pédagogique* (exigences, suivis pédagogiques, mesures d'appui, aide aux devoirs, disponibilité des professeurs, etc. ) : \_\_\_\_\_

- b) La qualité de l'encadrement disciplinaire (application de la réglementation, surveillance, mesures d'appui, interventions, etc.)* : \_\_\_\_\_
- c) Les valeurs morales et spirituelles mises de l'avant* : \_\_\_\_\_
- d) La qualité et la variété des activités parascolaires* : \_\_\_\_\_
- e) Les amis que l'enfant s'est faits* : \_\_\_\_\_
- f) La qualité des élèves qui fréquentent cet établissement* : \_\_\_\_\_
- g) L'assurance que l'enfant accède plus facilement aux études supérieures* : \_\_\_\_\_
- h) Le service de résidence* : \_\_\_\_\_
- i) Autre(s) motif(s) (précisez) :* : \_\_\_\_\_
- 

**MERCI DE VOTRE COLLABORATION!**



### Annexe 3



**À:** Directrices et directeurs généraux des établissements membres de la FEEP

**De:** Auguste Servant  
Directeur des relations publiques

**Date:** Le 2 mai 2005

---

**Objet:** Mise à jour du profil socio-économique des familles du réseau privé

---

Je sollicite maintenant votre **TRÈS ÉTROITE COLLABORATION** à la mise à jour du *profil socio-économique des parents des jeunes qui fréquentent le réseau privé d'éducation*. La réalisation de ce profil, produit à deux reprises jusqu'à maintenant, soit en 1991 et en 1996, a de nouveau été confié au professeur Denis Massé de l'Université de Montréal.

Cette activité constitue une pièce maîtresse du plan de communication adopté par le conseil d'administration de la Fédération en vue, à terme, de maintenir le niveau actuel de financement public de l'école privée. C'est pourquoi je me dois d'insister avec force auprès de chacune et chacun d'entre vous afin que tous accomplissent le rôle qui leur est confié avec diligence.

Tous les établissements subventionnés, à l'exception des écoles spécialisées, font partie de l'échantillon défini. Ainsi, selon la taille de votre établissement, les parents de certains de vos groupes d'élèves sont invités à participer à cette enquête.

Avec cette présente communication, vous recevez :

- ✚ La liste de vos groupes classes qui font partie de l'échantillon;
- ✚ Le nombre de questionnaires requis auxquels a été brochée la lettre de présentation signée du président;
- ✚ Un modèle de lettre qui vous est suggéré d'utiliser pour solliciter la participation des parents (ce modèle est disponible en fichier Word sur le site Internet de la Fédération, à la section « Relations publiques / publication »).

Toute cette documentation sera acheminée aux établissements au cours de la semaine du 2 mai. **Nous vous demandons de procéder à cette enquête au cours de la semaine du 9 mai et de retourner tous les questionnaires remplis par les parents à la Fédération, au plus tard le lundi 16 mai.**

*Les résultats de cette enquête n'auront de valeur que si tous les établissements y participent sérieusement.*



## Annexe 4

Montréal, le 2 mai 2005

Madame,  
Monsieur,

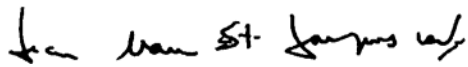
La *Fédération des établissements d'enseignement privés*, dont je suis le président, est un organisme sans but lucratif qui regroupe actuellement 170 établissements d'enseignement privés fréquentés par tout près de 100 000 jeunes de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et secondaire.

Pour réaliser sa mission de défense et de promotion de l'enseignement privé au Québec, la Fédération produit à l'occasion des avis, études et recherches afin de bien documenter ses activités de représentations publiques et gouvernementales.

C'est à cette fin que je sollicite votre collaboration à la mise à jour du profil socio-économique des parents des jeunes qui fréquentent le réseau privé d'éducation. Ce profil a été produit à deux reprises jusqu'à maintenant, soit en 1991 et 1996, toujours avec le même chercheur, le professeur Denis Massé de l'Université de Montréal.

Je vous saurais gré de bien vouloir remplir ce bref questionnaire que vous achemine l'établissement que fréquente votre enfant et de le retourner à ce même établissement, par l'entremise de votre enfant, dans les plus brefs délais. ***Toutes les données recueillies seront traitées de façon strictement confidentielles.***

Vous rappelant que votre collaboration nous est très précieuse dans la réalisation de cette étude, je vous remercie et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Jean-Marc St-Jacques, c.s.v.

Président